

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

Centre Hospitalier de  
Montéran (971)  
1er Plateau

97120 SAINT-CLAUDE

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

### Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Centre Hospitalier de Monteran, Marie-Line PETIT, 1er Plateau, 97120 SAINT-CLAUDE, FRANCE. Tel : +33 590805295. Fax : +33 590805225. E-mail : marie-line.petit@ch-monteran.fr.

**Adresse(s) internet**

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Santé.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

### Description du marché

**Objet du marché**

Désamiantage de l'ensemble des bâtiments présent sur les sites d'implantation de futures constructions : - D'un Centre Médico-Social Précoce (CAMSP) - Commune de Basse Terre - D'un Centre Médico Psychologique (CMP) et de l'Hôpital de Jour (HDJ) pour Adultes - Commune de Capesterre Belle Eau Dans le Département de la GUADELOUPE,

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45262660

**Lieu d'exécution**

Capesterre Belle Eau et Basse Terre 97120 Saint Claude  
Code NUTS : FR910

### Caractéristiques principales

**Type de marché**

Travaux : Exécution

**Type de procédure**

Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui.

**Division en lots : Oui.**

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en jours : 45 (à compter de la date de notification du marché).

### Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Vendredi 20 novembre 2015 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

### Conditions relatives au marché

**Cautionnement et garanties exigés :**

Il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5% du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. La retenue de garantie est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

L'exécution du marché sera financée par le budget du Centre Hospitalier de Monteran, et sera régie par le titre IV de la première partie du code des marchés publics.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le candidat peut se présenter sous forme de groupement sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Dans ce cas, le

formulaire DC1 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.**

## **Conditions de participation**

**Critères de sélection des candidatures :**

dc1, dc2

**Situation juridique - références requises :**

dc1, dc2

**Capacité économique et financière**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

dc1, dc2

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : [http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_dc.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : [http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_dc.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)).

### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1: Valeur technique de l'offre 60%

2: Prix global 40%

### **Autres renseignements**

#### **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

CH-Monteran\_971\_A\_20151029W\_1

#### **Renseignements complémentaires :**

Critères 1 : Valeur technique de l'offre, pondération 60%, sera évaluée à partir de la qualité des éléments demandés dans le mémoire technique, notée sur 10 ;

Ce critère se compose des sous-critères suivants, ces documents comprendront toutes justifications et observations de l'entreprise :

o Sous-critère n°1 : qualité du mémoire, s'apprécie par rapport à la description de la méthodologie arrêtée pour la réalisation des travaux, notée de 0 à 6/10

o Sous-critère n°2 : adéquation des moyens, noté de 0 à 4/10, apprécié par la convenance des moyens affectés à cette opération avec complexité de l'opération.

### **Procédures de recours**

#### **Introduction des recours**

Recours administratif : auprès du représentant du pouvoir adjudicateur, dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée,

Recours contentieux : dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou la décision de rejet du recours administratif.

Référé pré-contractuel : Tribunal Administratif de Basse Terre, dans les 10 jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre et avant la signature du marché.

### **Adresses complémentaires**

#### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Centre Hospitalier de Monteran 1er Plateau , à l'attention de Cellule des Marchés , 97120 Saint Claude, FRANCE. URL : <https://marches-securises.fr>.

#### **Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

Centre Hospitalier de Monteran 1er Plateau , à l'attention de Cellule des Marchés , 97120 Saint Claude, FRANCE. URL : <https://marches-securises.fr>.

#### **Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Centre Hospitalier de Monteran 1er Plateau , à l'attention de Cellule des Marchés , 97120 Saint Claude, FRANCE. URL : <https://marches-securises.fr>.

### **Informations sur les lots**

#### **LOT N° 1 : Désamiantage de l'ensemble des bâtiments- site de Basse terre**

##### **Description succincte :**

Désamiantage de l'ensemble des bâtiments - site de Basse terre

##### **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

45262660

##### **Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement**

Durée en jours : 30 (à compter de la date de notification du marché).

#### **LOT N° 2 :**

##### **Description succincte :**

Désamiantage de l'ensemble des bâtiments- site de Capesterre

##### **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

45262660

##### **Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement**

Durée en jours : 15 (à compter de la date de notification du marché).

### **Date d'envoi du présent avis**

29 octobre 2015